

*Le syndicat CFTC Caisse des Dépôts vous informe.  
Le handicap on en parle ? Au syndicat CFTC on agit !*

## L'emploi des personnes en situation de handicap

Le handicap touche 6 millions de personnes en France (population de 15 à 64 ans). Le taux de chômage des personnes concernées est le double du taux de chômage global. Parmi elles, le taux de chômage de personnes souffrant d'un handicap psychique est encore du double. Or, avec le Covid et le confinement, ce type de troubles a explosé, surtout chez les jeunes.

Le taux d'emploi des personnes déclarant disposer d'une reconnaissance administrative d'un handicap s'établit à 44% contre 73%. Parmi les personnes en emploi en 2021, 2,9 millions sont reconnues handicapées ou limitées dans leurs activités quotidiennes.

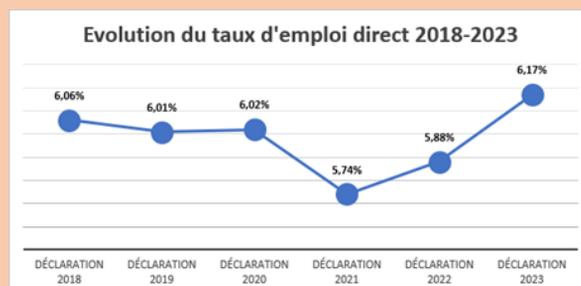
**Le Handicap est donc une cause nationale, un enjeu de lutte contre les discriminations et d'inclusion, un enjeu pour l'avenir.**

### « La Caisse des Dépôts et les personnels en situation de handicap : pour le syndicat CFTC-CDC, peut mieux faire »

La Caisse des Dépôts déclare chaque année son taux d'emploi de personnes en situation de handicap auprès du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), Fonds dont elle assure par ailleurs la gestion via la DPS. Pour la déclaration 2023 (qui porte sur les effectifs 2022), ce taux s'élève à 6,17 %, en hausse pour la 2e année consécutive.

Rappelons que le taux requis nationalement, secteur privé comme public, est de 6%. En dessous de ce taux, l'employeur verse une contribution au Fiphfp (à l'Agefiph pour le secteur privé). Au-dessus, il fait montre d'une politique vertueuse...

Le taux d'emploi de la CDC avait fortement baissé en 2021 (sur l'exercice 2020) en raison notamment d'un recul des recrutements de personnes en situation en handicap dans le contexte de la crise Covid-19 – les entretiens à distance n'étant pas compatibles avec certains types de handicap – face à une hausse de l'effectif total rémunéré. L'indicateur est néanmoins reparti à la hausse dès 2022 :



**Le Ministère de la Transition écologique présente un taux d'emploi de 8%, celui des finances de 7,30%.**

Parler c'est bien, agir c'est mieux...

**L'accord Handicap 2021-2023**, a défini 5 axes : favoriser l'emploi direct – avec l'objectif de recruter au moins 20 collaborateurs et 10 apprentis en situation de handicap par an –, développer les dispositifs de maintien dans l'emploi (optimisation des mesures de compensation, accessibilité...), renforcer l'accompagnement en matière de développement des compétences ainsi que de parcours professionnel, sensibiliser et former les équipes, ainsi que renforcer l'appréhension des handicaps invisibles.

**Un nouvel accord va donc se négocier pour les années 2024 et suivantes. C'est là qu'il convient de se montrer ambitieux et innovant.**

**«Le handicap à la Caisse des Dépôts : l'affaire de chacun»**

Comment puis-je contribuer à améliorer la politique Handicap de l'Etablissement :

- En déclarant mon handicap si j'en porte un, en effectuant les démarches pour obtenir une RQTH
- En me formant : Quels sont les divers types de handicap ? Comment accueillir un collègue en situation de handicap ? Si je suis encadrant, comment bien manager une telle personne ?
- En participant aux événements tels que le Duoday (3ème jeudi de novembre), à la SEEPH (3ème semaine de novembre), en étant volontaire pour être tuteur ou maître d'apprentissage...
- En participant au [Tour de France du FIPHFP sur les Handicaps invisibles](#)



Je ne suis pas mon fauteuil.  
Je ne suis pas mon diabète.  
Je ne suis pas ma prothèse.  
Je ne suis pas ma schizophrénie.  
Je ne suis pas mon autisme.  
Je ne suis pas un quota.  
**Regardons les compétences avant le handicap.**

Besoin d'information pour faire du travail un droit pour tous ?  
Suivez le guide !



Recherche identifier vos droits  
de travailleur en situation de handicap

## Et les Jeux Paralympiques de Paris 2024 ?

Le syndicat CFTC Caisse des Dépôts espère que

la CDC va s'engager sur ces Jeux qui seront une formidable

opportunité pour soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap !

## BESOIN D'INFORMATIONS ?

Notre site syndical internet: <https://www.cdccftc.fr/>

Valérie RUBA-COUTHIER

07.88.02.81.79

[syndicat.cftcpublic@caissedesdepots.fr](mailto:syndicat.cftcpublic@caissedesdepots.fr)

